

Objectifs de réduction de la pauvreté

En 2007, la pauvreté s'est aggravée

En 2007, le Président de la République s'est engagé à réduire d'un tiers la pauvreté en 5 ans. Nous en avons pris acte. A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, samedi 17 octobre, le gouvernement présentera son premier rapport de suivi de ses objectifs.

Ce premier rapport dresse un état des lieux de la pauvreté avant la crise économique et sociale. Il fait un constat sans appel : en 2007, la pauvreté a progressé en France, poursuivant la tendance engagée depuis 2003.

- Le taux de pauvreté monétaire, qui mesure le niveau de ressources des ménages pauvres, a progressé de 2 % de 2006 à 2007, ce qui veut dire que **les pauvres ont vu globalement leurs ressources diminuer**.
- L'intensité de la pauvreté a progressé de 1 % de 2006 à 2007, ce qui veut dire que **les personnes les plus pauvres parmi les pauvres sont plus nombreuses**.

La plupart des indicateurs recueillis avant la crise sont en hausse, en particulier :

- les **jeunes** : 22 % des 18-24 ans - soit **1 jeune sur 5** - vivent en dessous du seuil de pauvreté. Leur nombre a augmenté de 6 % entre 2006 et 2007, alors que l'objectif du gouvernement est une baisse de 15 % en 5 ans.
- les **enfants** : 18 % des moins de 18 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- les **travailleurs pauvres** : leur nombre a augmenté de 21% entre 2003 et 2006.
- par ailleurs, on constate que les **Zones urbaines sensibles (ZUS)** sont presque trois fois plus touchées par la pauvreté que l'ensemble de la population.
- **santé** : taux de renoncement aux soins = + 8 % entre 2004 et 2006.
- **surendettement** = + 11 % entre 2003 et 2008

Il est à craindre que la crise économique, qui a débuté en 2008, accentue encore ce mouvement : augmentation du nombre de chômeurs, de jeunes sans ressources, des enfants vivant dans des familles pauvres, explosion du surendettement, etc.

Contrairement à ce que laisse entendre le rapport, rien ne permet de dire aujourd'hui que les mesures prises par le gouvernement, trop parcellaires et limitées, vont inverser la tendance.

Contact : FNARS – Sylvaine VILLENEUVE 01 48 01 82 32